



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 25 septembre 2019 à 9 h 30 à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Sont absents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et monsieur le conseiller Gilles Chagnon.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M<sup>e</sup> Marie-Claude Thibeault, greffière adjointe.

**CE-2019-667**

**SOUSSION 2019 SP 007 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX POUR LES PARCS GÉNÉREUX, DE BLAINVILLE, CANDIAC ET DES SŒURS-MARISTES - - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE L'ORÉE-DU-PARC, DU VERSANT ET DE BELLEVUE - ISABELLE N. MIRON, DANIEL CHAMPAGNE ET PIERRE LANTHIER**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé, le 12 mars 2019, un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation de structures de jeux pour les parcs Généreux, de Blainville, Candiac et des Sœurs-Maristes;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre offres ont été reçues avant la date et l'heure limite de dépôt des soumissions pour l'appel d'offres portant sur la fourniture et l'installation de structures de jeux pour les parcs Généreux, de Blainville, Candiac et des Sœurs-Maristes;

**CONSIDÉRANT QUE** les disponibilités budgétaires sont insuffisantes pour les parcs de Blainville et des Sœurs-Maristes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a donc lieu que la position de la Ville de Gatineau soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation de structures de jeux en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 15 avril 2019, et ce, comme étant les soumissions ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation dûment autorisée, à savoir :

**Parc Généreux :**

À la firme Techsport inc., 4995, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, au montant de 55 476,71 \$ incluant les taxes.

**Parc Candiac :**

À la firme Équipements Récréatifs Jambette inc., 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E6, au montant de 20 926,60 \$ incluant les taxes.

De plus, ce comité rejette l'ensemble des soumissions reçues pour les parcs de Blainville et des Sœurs-Maristes dans le cadre de l'appel d'offres 2019 SP 007, et autorise la Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres public au moment jugé opportun.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-18005-006-92132	50 657,62 \$	Plan quadriennal d'investissements des parcs - 18-3071 – Parc Généreux – Structures de jeux
18-18005-005-92133	19 108,77 \$	Plan quadriennal d'investissements des parcs - 18-3073 – Parc Candiac – Structures de jeux
04-13493	3 322,61 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 314,31 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2019.

Adoptée

**CE-2019-668**

**SOUSSION 2019 SP 162 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** les afficheurs de vitesse pédagogiques s'intègrent dans la stratégie globale d'approche intégrée en sécurité routière du Service de police de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** ces panneaux affichent la vitesse de l'utilisateur de la route accompagné d'un court texte visant à l'encourager à ralentir lorsque la vitesse réglementaire est dépassée;

**CONSIDÉRANT QUE** cet outil a fait ses preuves depuis 2016 dans plusieurs quartiers de la Ville.

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à firme Trafic Innovation, 226, rue Roy, Saint-Eustache, Québec, J7R 5R6, pour la fourniture et l'installation de panneaux pédagogiques pour un montant total de 224 289,21 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 23 mai 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les prix seront valides jusqu'au 31 décembre 2019.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-21420-692-92134	204 805,94 \$	Contrôle des limites de vitesse - Équipement non capitalisable
04-13493	9 753,83 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	9 729,44 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-669

**ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-30 POUR UN MONTANT TOTAL DE 435 750,42 \$ POUR LA PÉRIODE DU 8 AU 14 AOÛT 2019**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-30 d'un montant de 435 750,42 \$ pour la période du 8 au 14 août 2019.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-670

**ACCEPTATON DE LA LISTE DES COMMANDES C-33 POUR UN MONTANT TOTAL DE 446 613,52 \$ POUR LA PÉRIODE DU 29 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2019**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-33 d'un montant de 446 613,52 \$ pour la période du 29 août au 4 septembre 2019.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2019.

Adoptée

**DÉPÔT DE DOCUMENT**

1. Dépôt de la liste des subventions du budget de soutien des membres du conseil – Août 2019

CE-2019-671

**SOUSSION 2019 SP 178 - RÉGIME D'ASSURANCE FLEXIBLE COLLECTIVE - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Manuvie, 920, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1500, Montréal, Québec. H3A 0A8, pour les services du régime d'assurance flexible collective pour un montant approximatif de 62 653 534 \$ incluant les taxes, pour une période de 60 mois, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leur soumission déposée le 21 août 2019, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Le contrat est pour une période de 60 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec la possibilité de le prolonger pour cinq périodes additionnelles de 12 mois. Tel que prévu à la soumission, les taux de primes de toutes les couvertures seront fixes pour les deux premières années. Par la suite, l'augmentation de la tarification s'appliquera selon la méthodologie d'augmentation soumise par la firme. Cette même méthodologie s'appliquera également pour chacune des années optionnelles.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2019.

Adoptée

---

**CÉDRIC TESSIER**  
Conseiller et président

---

**M<sup>re</sup> MARIE-CLAUDE THIBEAULT**  
Greffière adjointe

---

**Comité exécutif**

---

**Comité exécutif**